

# Municipalité de Mont-Blanc

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --**

Il y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mont-Blanc le 10 avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente au 100, place de la Mairie à Mont-Blanc.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

## **Demande 2025-20017**

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à permettre un coefficient d'occupation au sol de 9,3% lorsque que la grille des spécifications Vc-520 mentionne un coefficient d'occupation au sol maximal de 8% comme mentionné à l'annexe A du règlement de zonage 194-2011.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : Propriété située au 3037, chemin du Lac-Sauvage

## **Demande 2025-20018**

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'un garage détaché (69,6 m<sup>2</sup>) ayant une superficie au sol supérieure au bâtiment principal (61,3 m<sup>2</sup>) alors que l'article 86 du règlement de zonage numéro 194-2011 mentionne que la superficie au sol du garage détaché ne doit pas être supérieure à la superficie au sol du bâtiment principal.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : Propriété située au 760, rue des Érables

## **Demande 2025-20019**

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à permettre un garage à trois versants alors que l'article 89 du règlement de zonage numéro 194-2011 mentionne que la forme du toit de tout garage détaché situé en tout ou en partie dans une cour avant ou latérale doit être du même type que celle du bâtiment principal (4 versants).

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : Propriété située au 117, allée du Centre

Toute personne ou tout organisme intéressé qui désire se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure pourra le faire en personne lors de la séance du conseil.

**DONNÉ à Mont-Blanc ce 26e jour de mars deux mille vingt-cinq.**



---

Caroline Fouquette  
Directrice générale adjointe et greffière-  
trésorière adjointe par intérim